

Assemblée constitutive de l'Association des Amis du Parcours de l'Eau

Le sentier des Gorges de l'Areuse est une valeur touristique qui figure sur les cartes depuis fort longtemps. Ponctué de différentes étapes marquantes du Creux-du-Van jusqu'à Boudry, les images utilisées pour ce parcours comprennent souvent le viaduc de Boudry, symbole attractif dont l'illustration est retrouvée sur plusieurs cartes postales anciennes notamment. Le but de l'association à constituer est de créer un cheminement depuis cet endroit, qui complètera ce parcours de la sortie des gorges jusqu'à la Plage de Boudry où l'Areuse se jette dans le lac.

Ce projet permettra de valoriser le parcours existant sur le territoire de la Commune de Boudry et d'en faire profiter ses habitants directement. Concrètement, il s'agit de mettre en oeuvre un cheminement adapté le long de la rivière pour qu'il puisse être utilisé par chacun et les familles en particulier. C'est donc pour ces raisons qu'il est vivement souhaitable qu'une association puisse être active dans cette démarche. Plusieurs sites, acteurs touristiques et/ou culturels qui ponctuent le fil de la rivière peuvent constituer un réseau important pour l'attraction du parcours de l'eau à Boudry.

Un but très important pour l'association sera aussi de rechercher

des fonds pour financer des réalisations le long du parcours, avec la collaboration de la Commune (passerelles, améliorer le cheminement, etc.).

Voilà les raisons pour lesquelles un comité provisoire s'est formé afin de mettre sur pied l'assemblée constitutive de l'Association des Amis du Parcours de l'Eau, qui a été fixée au jeudi 28 avril 2011 à 20h00 à l'Hôtel de Ville de Boudry salle du Conseil général.

Elle se déroulera selon l'ordre du jour suivant: Accueil, liste des présences, présentation du projet; adoption des statuts, élections; fixation de la cotisation (propositions: membre individuel Fr. 50.-, couple Fr. 80.-, membre collectif Fr. 100.-).

Le projet de statuts sera adressé aux personnes qui se seront inscrites au préalable. Pour des raisons d'organisation, nous invitons donc celles-ci à bien vouloir remplir et renvoyer le formulaire d'inscription d'ici au 20 avril 2011.

Pour que notre démarche connaisse le succès, nous souhaitons qu'elle rencontre un écho favorable et important parmi la population et les milieux boudryens et des environs et nous espérons donc que de nombreux intéressés prendront part à cette belle aventure.

✂

Nom _____ Pénom _____

Société/entreprise _____

Adresse _____

NPA _____ Lieu _____

E-mail _____ Tél _____

Je prendrai / nous prendrons part à l'assemblée constitutive

J'ai / nous avons un empêchement

Je souhaite / nous souhaitons devenir membre de l'Association

Membre individuel Couple Membre collectif

A renvoyer jusqu'au 20 avril 2011 à:
Blaise Geiser, Pré-Landry 29, 2017 Boudry
E-mail:
blaise.geiser@sunrise.ch